Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1927)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Conférence des Présidents de section, Olten le 29 janvier 1927

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A ZOUG

le 25 et 26 juin 1927.

Ordre du jour:

- 1° Procès-verbal de la dernière Assemblée générale.
- 2° Rapport annuel.
- 3° Procès-verbal de l'Assemblée des Délégués.
- 4° Rapport des comptes et rapport des reviseurs.
- 5° Nomination de deux reviseurs et deux suppléants.
- 6° Cotisation annuelle.
- 7° Budget.
- 8° Rapport du Comité central.
- 9° Candidats.
- 10° Nomination du Comité central.
- 11° Divers.

Conférence des Présidents de section

Olten le 29 janvier 1927, à 11/2 h.

Le Comité central est représenté par MM. Righini, président, Mayer, Liner, Blailé, Stauffer. Présidents de section ou leurs représentants: Argovie: Burgmaier; Bâle: Buchner; Berne: Stauffer (remplaçant Ingold); Fribourg: Robert; Neuchâtel: Blailé (remplaçant Delachaux); Paris: Huggler; Soleure: Demme; Vaud: Martin (remplaçant Payer); Zurich: Hügin.

Ne sont pas représentés: Genève, Lucerne, Munic, St-Gall et Tessin.

Le Président central, M. Righini, est prié de présider à la conférence. Il salue les présidents de section et rend hommage aux sociétaires morts dans ces derniers temps: ce sont notre collègue M. Horace de Saussure, notre membre honoraire M. F. Landry et M. Mentha, secrétaire du Département de l'Intérieur.

Le procès-verbal de la dernière conférence des présidents n'est pas lu ayant été publié dans le Bulletin (mai 1926).

Nouvelle adresse du Secrétaire central: R. W. Huber, Zollikerstrasse 22, Zurich 8

Rapports des Sections

Argovie: Pour la première fois depuis la guerre il a été donné en mars un banquet annuel en l'honneur de nos membres passifs. Cette réunion agréable a été très favorablement accueillie par les participants et chaque membre passif présent reçut un cadeau sous la forme d'une estampe: dessins, lithographies, gravures exécutés par nos membres actifs et tirés au sort après le repas.

Il a été donnée suite à une demande qui avait été adressée au Conseil Municipal d'Aarau, de décorer avec des œuvres d'artistes argoviens les salles du nouveau bâtiment d'administration de l'Usine d'Electricité d'Aarau. Le Conseil Municipal d'Aarau a acheté pour environ fr. 2000.— de tableaux et d'œuvres graphiques. Il est à remarquer, il est vrai, que les prix de tous les ouvrages achetés ont été considérablement réduits. Ceci nous a engagé à décider, au cours de notre Assemblée générale à Zofingue en automne dernier, à maintenir les prix fixés lorsqu'il s'agit d'acquisitions faites par la ville.

Le crédit de fr. 3000.— accordé aux Beaux-Arts par le canton d'Argovie pour 1926 a été contesté par le Kunstverein avec le motif que ce crédit n'a pas pour but de servir uniquement à l'art argovien, mais qu'il est destiné à l'acquisition d'œuvres artistiques en général.

Le Kunstverein et notre section se sont mis d'accord qu'à l'avenir il sera alloué à la section d'Argovie respectivement aux artistes argoviens fr. 2500.— et fr. 500.— au Kunstverein argovien. Le Conseil d'Etat approuvera probablement cette solution. Un règlement rédigé par la section d'Argovie sur l'emploi des crédits a été soumis pour être discuté par les autorités.

L'exposition annuelle de la section a eu lieu du 22 août au 5 septembre 1926. Le résultat a été très réjouissant, il a été vendu des tableaux pour un montant de fr. 10,000.— y compris les fr. 3000.— pour les achats de l'Etat.

La section a été invitée à prendre part à une exposition à Brugg par la Commission de l'Adolf Stäbli-Stübli. Cette exposition a eu lieu en octobre et se termina par un résultat de vente de fr. 2800.—.

Bâle: Nous nous sommes mis avantageusement en rapport avec la direction de l'Exposition de Navigation Fluviale. Il a été donné pleinement satisfaction à notre demande que l'on veuille bien faire appel à la collaboration de nos membres. Tout d'abord nous avons été chargés de l'exécution de l'affiche, ensuite notre collaboration s'étendit à des projets et à l'exécution (en régie) de la décoration des halles d'exposition et du parc d'attractions. Tous ces travaux ont été exécutés à l'entière satisfaction des organisateurs de l'Exposition. Il régna, lors du travail en commun, la plus belle harmonie entre les

collègues et avec la direction des travaux de construction. Aussi avons-nous accepté très volontiers l'invitation qui nous a été faite d'organiser une exposition de tableaux à l'intérieur de l'Exposition de Navigation. Il fut exposé un petit nombre de tableaux. Aucune vente n'a pu être faite, mais par contre, nous n'avons pas eu de frais. Diverses petites commandes ont été adressées au Président pour qu'il en confie l'exécution (Programmes, Affiches, etc.).

La section a été invitée par le Gouvernement à se charger des travaux de décoration pour la fête du 1er août et à les exécuter (décorations de bateaux avec transparents); ces travaux ont également été effectués à la satisfaction générale. Nous sommes heureux de pouvoir constater que cette participation de nos collègues a été un succès tant au point de vue financier qu'artistique.

L'exposition de notre section, qui fut précédée par un concours d'affiches, eut lieu en juillet dans la «Kunsthalle». Ventes: fr. 2500.—.

Pour une exposition en novembre, il avait été mis à notre disposition, par le Conseil de l'Instruction Publique, une ancienne maison dont la ville a fait l'acquisition.

La soirée de St. Nicolas (avec une tombola pour les membres passifs) s'est très bien passée.

La mort nous a ravi 2 membres actifs, un autre membre a donné sa démission et un membre de la section du Tessin est passé dans notre section.

Notre activité de cette année a été, sans aucun doute, très favorable pour augmenter la considération dont jouissent la section et la société auprès des autorités et du public.

Fribourg: En mai, l'exposition annuelle de la section dans le local prêté par l'Etat a réussi au point de vue des entrées, mais avec un résultat très maigre, comme les années précédentes, au point de vue des ventes qui ont été de fr. 1600.— y compris un achat de l'Etat de fr. 800.—. Cependant, notre activité nous vaut chaque année de nouveaux membres passifs.

Nous nous sommes préoccupés cette année des travaux exécutés dans le canton par des étrangers, à Sensales-Gruyère. Severini seul a reçu fr. 28,000.—, alors que les artistes suisses qui ont collaboré ont été relativement peu payés. D'autre part, Méhoffer a reçu pour les cinq derniers cartons exécutés pour l'église St-Nicolas à Fribourg ces deux dernières années fr. 28,000.— soit près de fr. 60,000.— vont ainsi à des étrangèrs, sans compter ce que nous ignorons. Alors que nos collègues suisses et fribourgeois reçurent très peu de commandes. Severini doit exécuter ce printemps un nouveau travail à Laroche (église). La section s'est associée à des démarches entreprises par les Sociétés des Entrepreneurs et des Arts et Métiers pour obtenir que

les travaux de la future église de St-Pierre soient donnés à des artistes du pays.

Le crédit annuel pour l'achat d'œuvres par l'Etat et de fr. 1000. et nous devons agir pour l'augmenter.

La section de Berne nous a invités à la séance annuelle offerte aux passifs.

Lucerne: (d'après le rapport du Président M. Renggli, absent). Etant donné qu'il n'y eut aucune demande de démission, notre Assemblée générale du 23 février 1926 confirma le Comité: Renggli, Président; Mossdorf, Caissier; Mohr, Secrétaire.

En raison de l'indifférence manifestée par nos membres, les réunions se bornèrent à une réunion du Comité et à 2 réunions générales. M. H. B. Wieland a été délégué à l'Assemblée générale à Lausanne.

La section a admis 3 membres actifs et 4 membres passifs. Nous comptons actuellement 24 membres actifs, 9 membres passifs et 3 candidats. Différentes propositions pour nous acquérir de nouveaux membres ont été discutées, mais n'ont pas été mises à exécution. Les Lucernois sont beaucoup trop occupés par de nombreuses sociétés et les réunions organisées par celles-ci.

A fin 1925, il a été donné aux membres passifs une gravure sur bois de Hans von Matt; les membres actifs peuvent faire l'acquisition de cette estampe pour fr. 5.—.

Paris: La section de Paris compte actuellement 22 membres actifs et 6 membres passifs.

Nous faisons notre possible pour encourager des nouveaux collègues d'entrer dans notre section. Nous avons souvent remarqué que nombre d'artistes suisses résidant à Paris préfèrent faire partie d'une section en Suisse. Ceci est compréhensible parce qu'ils y trouvent des avantages qu'ils n'auront pas ici. Dans l'année écoulée nous nous sommes réunis quatre fois en assemblée. L'assemblée du 5 juin était précédée d'un joyeux dîner amical, un excellent moyen pour cultiver la bonne camaraderie.

A la XIIe exposition de notre société, qui a eu lieu à la Kunsthalle de Berne en octobre, notre section a été représentée par quatre de nos amis (le 18 % de nos membres actifs). Beaucoup de nos membres ont participé à l'exposition de l'Association des Artistes suisses à Paris, qui a eu lieu au mois de décembre. L'accord entre les deux sociétés est le plus cordial.

Notre section a été représentée à la conférence des présidents à Olten le 30 janvier 1926 et à l'assemblée des délégués à Lausanne.

Etant une section assez forte, nous aimerions aussi voir, — au moins de temps — un des nôtres comme membre du jury.

En pays étranger, notre section est obligée de défendre son existence avec beaucoup d'énergie. Elle est obligée de lutter contre l'indifférence d'un public étranger. Malgré qu'il est relativement im portant, notre groupement se perd parmi les innombrables sociétés de beaux-arts et surtout dans la vie turbulante d'une très grande ville. Plus que jamais nous sentons le besoin de liaison avec notre grande société et nous espérons aussi en l'avenir de pouvoir compter sur son appui et sur celui de son Comité central.

Soleure: Nous avons 7 membres actifs et 6 anciens et 8 nouveaux membres passifs. Nous nous sommes occupés entre autre de la rédaction des statuts de la section et de l'organisation d'une exposition d'automne avec une fête de vernissage et une tombola. Nombre des visiteurs de l'exposition: 932 personnes. Vente pour fr. 650.—. Achat pour la tombola fr. 669.—. Vente totale fr. 1319.—.

Vaud: La section vaudoise compte à fin décembre 1926 58 membres actifs et 38 membres passifs. L'augmentation est de 4 membres actifs et de 7 membres passifs. L'activité de la section s'est manifestée par une exposition collective; l'organisation de l'Assemblée générale de la société et l'étude d'un projet de construction d'une salle d'expositions.

Notre exposition a eu lieu en juin, à la Salle de la Grenette. Le succès en fut médiocre: peu d'entrées (1300 environ) et très peu de ventes (2 tableaux pour la somme de fr. 450.). Aussi le résultat financier fut-il peu encourageant. Notre déficit se montait à plus de fr. 800.—, déficit qu'il fallut combler en faisant appel à la commune qui voulut bien renoncer au prix de location de la salle et qui nous fit un subside de fr. 200.—! La Société vaudoise des Beaux-Arts nous offrit également un subside de fr. 200 .- Ce qui réduisit notre déficit à fr. 160.—. C'est état de chose est inquiétant; le public paraît se désintéresser de plus en plus aux efforts et à l'activité des artistes. L'époque tardive (juin) a peut-être été la raison du manque de succès de cette exposition. Les expositions se sont succédées sans interruption dans une des salles du bâtiment Arlaud, où les entrées et surtout les ventes ont, en général, répondu aux vœux des artistes. C'est peut-être un indice que le public apporte plus d'attention et d'intérêt aux expositions individuelles ou de petits groupes, qu'aux expositions collectives.

La question financière intéressant particulièrement notre section, comme probablement les autres sections, nous nous sommes efforcés de trouver des membres passifs, dont les cotisations, seul appoint important pour nos finances, nous permettent à peu près de boucler nos comptes. Nous avons, pour la première fois, annoncé que trois œuvres offertes gracieusement par des collègues, désignés par le

sort, seraient données à 3 membres passifs après tirage au sort. Le succès a répondu à notre attente, puisque l'effectif de ceux-ci s'est augmenté de 11 membres (dont il faut déduire 4 démissions au début de l'année) et nous avons déjà quelques nouvelles inscriptions pour cette année 1927. Le tirage au sort a eu lieu en décembre dans une soirée familière où tous nos membres passifs étaient invités.

Les locaux d'expositions à Lausanne préoccupent toujours très vivement notre section et tous les artistes vaudois. La salle du bâtiment Arlaud va nous être reprise pour les besoins de l'école de dessin. Cette salle rendait pourtant de grands services aux expositions particulières. D'autre part, la Salle de la Grenette est dans un état de délabrement indescriptible, et les frais d'installation et de location sont par trop onéreux pour les exposants. La Grenette est d'ailleurs menacée d'une démolition prochaine. Un comité restreint s'est occupé d'élaborer des plans pour une salle d'exposition modeste, mais digne de ce nom. Ces plans ont été présentés à la section en janvier qui les a approuvés à l'unanimité. Il s'agit donc de trouver des fonds, de former une société immobilière. La section Vaudoise se doit de prendre l'initiative de créer ce fonds, aussi son activité est-elle grande en ce moment.

En mars prochain aura lieu un bal costumé qui sera la première manifestation pouvant nous procurer de l'argent pour organiser une Kermesse qui aura lieu en mai. Nous comptons beaucoup sur la sympathie du public et sur les artistes pour obtenir un résultat tangible. Une loterie est également prévue.

Ces manifestations montreront aux autorités que l'initiative des artistes n'est pas un vain mot et alors, peut-être, celles-ci intervien-dront-elles à leur tour. Notre «Maison des Arts» construite, nous pourrons enfin réaliser un vœux qui nous est cher, celui d'inviter nos collègues confédérés à exposer dans nos murs.

Nous avons eu le plaisir de recevoir en juin dernier l'Assemblée générale. Ce fut une occasion rare pour nous de montrer à nos collègues tout le plaisir que nous ressentions de les avoir une fois au bord du Léman. Nous espérons que cette fête a laissé bon souvenir à nos collègues confédérés.

Zurich: Comme premier évènement important dans la vie de notre section, il faut signaler la soirée des membres passifs au commencement de l'année. Elle a pour but de rendre plus vivant le contact entre les membres actifs et passifs. Il a été également invité les autorités dont l'intérêt pour les Beaux-Arts a fortement augmenté ces dernières années. On a pu remarquer à notre dernière soirée, un représentant du Conseil d'Etat et un représentant du Conseil Municipal, le professeur Wölfflin, notre membre d'honneur

Dr. Schärtlin, le président et le directeur de la Kunstgesellschaft et des représentants de la Presse. Nous citons ces noms avant tout pour montrer comment nous cherchons à augmenter partout l'intérêt pour les arts.

Le second évènement important de l'année fut l'exposition de la section, qui eut lieu en novembre. Il fut exposé au total 208 œuvres. Il a été vendu au total pour environ fr. 13,000.—. L'Etat cantonal a acheté pour fr. 2900.— et la ville pour fr. 1800.—. (En 1925 les achats s'élevèrent, au total, à fr. 9865.—.)

La section a discuté la création d'un prix annuel de fr. 2000. qui est projeté par la Kunstgesellschaft et qui doit être institué spécialement pour des artistes zurichois.

Une commission spéciale s'est occupée sérieusement du rétablissement de notre journal «Art Suisse» et a rédigé un exposé sur l'extension du journal qui a été soumis au Comité central.

Parmi les autres évènements la vie artistique de Zurich à laquelle la section a pris largement part, il faut citer un concours restreint qui eut lieu pour le tombeau de Herman Greulich. Deux membres de notre section (Schwyzer & Kappeler) ont obtenu le premier et le second prix. Un Comité spécial a recommandé l'exécution du troisième prix tout à fait contre l'appréciation du Jury.

Les autorités municipales ont ouvert un concours restreint pour une fontaine devant la nouvelle gare Wiedikon. Les mêmes autorités ont l'intention de faire exécuter une fontaine décorative sur la place du Fraumünster.

Pour les études préliminaires et la question de l'emplacement, une commission spéciale a été instituée dans laquelle la section est représentée par son président Righini et le sculpteur Haller.

De plus, la Kunstgesellschaft a établi un concours entre des artistes conviés, pour procurer avec les fonds du legs Schelldorfer une plastique et un relief pour le Kunsthaus.

Notre membre Hartung a été chargé par des particuliers à exécuter la peinture décorative de la façade du «Franziskaner».

Demandes et Propositions

Aargovie demande s'il ne serait pas possible d'augmenter le nombre des œuvres d'art pouvant être exposées à l'Exposition de notre société. Il serait ainsi donné l'occasion d'exposer à un plus grand nombre de membres.

Le Président central fait remarquer à ce sujet que le nombre des œuvres pouvant être exposées est limité chaque fois par le Jury et en plus par les dimensions des salles d'exposition. Bâle rapporte les points de vue exprimés par le caissier de la section de Bâle M. Hintermann, que la Société fait plutôt de trop au point de vue financier pour les membres passifs. Par contre, le Président souligne que ces dépenses (Estampes, soirées des membres passifs, etc.) sont absolument nécessaires puisque de ce fait nous nous assurons les membres passifs dont la Caisse centrale reçoit ses principaux encaissements.

Berne, Fribourg, Lucerne: Rien.

Neuchâtel: La section de Neuchâtel demande que dans le programme de l'Exposition qui aura lieu à Zurich, celui-ci tienne compte dans une mesure assez large de tous les travaux d'art décoratif.

Soleure demande 1° s'il est d'usage que la Caisse centrale subventionne les expositions des sections, 2° si le Comité central consentirait éventuellement à participer à la construction d'une salle d'exposition en souscrivant des parts bénéficiaires. Le Président central doit répondre négativement à ces deux questions.

De plus, Soleure fait la proposition suivante: Dans aucun pays les artistes rentrant de l'étranger dans leur patrie doivent payer des droits de douane sur leurs œuvres qu'ils apportent. Les artistes suisses sont obligés de dédouaner d'après le poids. Le Comité central est prié de demander aux autorité à ne plus prélever ces droits de douane. (Voir page 23 de ce bulletin.)

Vaud. Le Comité central pourrait-il entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir que notre carte de membre donne droit à l'entrée libre dans toutes les expositions faites par la Société et les Sections et dans tous les musées suisses? Ne pourrait-on pas de même obtenir pour nos membres à l'étranger l'entrée libre dans les musées contre l'entrée libre des artistes étrangers dans nos musées suisses?

Martin fait allusion et Burgmaier ajoute d'une manière plus précise qu'en Italie il est facile pour les artistes suisses d'obtenir un permis d'entrée pour visiter les collections artistiques publiques. Huggler (Paris) donne à ce sujet les renseignements suivants: «Pour obtenir à Paris un laissez-passer pour les musées et les monuments nationaux, il faut se présenter à la Légation suisse, avenue Hoche 51, où il sera remis une récommandation pour la Direction des Musées Nationaux, rue Valois. Pour tous renseignements nous prions nos collègues de venir nous voir; ils seront toujours les bienvenus.»

Righini ajoute la remarque que les musées suisses, par exemple le Kunsthaus à Zurich, ne seraient que difficilement disposés à accorder le droit d'entrée réciproque en faveur des artistes étrangers. Buchner (Bâle) assure que la section de Bâle fait en sorte que les membres ne doivent payer que la motié du prix d'entrée dans la Kunsthalle.

Zurich: La section de Zurich fait la proposition qu'à l'avenir l'auteur de l'Estampe devra à nouveau être désigné par le Comité central. Elle part de la considération que les membres passifs sont spécialement en droit d'attendre une Estampe de tout premier ordre tant au point de vue artistique que technique. Cette proposition est soutenue par le Président central, lequel pense que la section à laquelle revient le tour de rôle ne serait peut-être toujours à même de trouver l'auteur voulu pour l'exécution de l'Estampe. Après une discussion à laquelle prennent part Liner, Burgmaier, Huggler, Demme et Martin, le Comité central est chargé de discuter et d'établir le nouveau mode pour la nomination de l'auteur de l'Estampe.

Communications du Comité Central

Le Président central M. Righini jette un coup d'œil en arrière sur la 12^{ème} Exposition de notre société à Berne. En dehors du travail digne de reconnaissance qui a été fait par les organisateurs, il doit malheureusement mentionner quelques incidents peu plaisants. -Zoug a été pris en vue pour l'Assemblée générale de cette année. — Pour la reprise du journal «L'Art Suisse», il y a des propositions aussi bien de la part du Trésorier central M. Liner que de la section de Zurich. Il y aura entre autre à décider, si le nouveau journal ne devra servir qu'à des informations internes, ou s'il doit également être ouvert à l'échange libre et général des propos des membres. La collaboration assidue des sections est en tout cas indispensable. - Le Comité central est chargé, en exécution de l'ordre de l'Assemblée générale à Lausanne, de l'organisation de la 13^{ème} Exposition de la Société à Zurich laquelle, conformément aux décisions prises, sera enrichie d'une section «Art décoratif». Le Président mentionne une demande qui nous a été adressée par Madame Günther à Munich pour savoir si la Soc. P.S. & A.S. serait éventuellement disposée à louer comme hôme des artistes la villa Rappard à Interlaken. (Loyer fr. 5000.-.) Cette proposition, se trouvant dans une certaine mesure en rapport avec le projet Trachsel, sera encore examinée par le Comitée central. La participation officielle de la Suisse à l'Exposition Internationale de l'Art Graphique à Florence est chose décidée. La Commission fédérale des Beaux-Arts chargée du choix des artistes et pourra à cette occasion répondre pour la première fois au désir de l'Assemblée générale à Lausanne qu'en dehors des invitations prévues, d'autres artistes puissent également être admis à soumettre des œuvres au Jury. De même la Commission des Beaux-Arts demandera des réductions de prix aux Chemins de fer fédéraux pour l'Exposition Nationale dans les sens de la proposition faite par Métein au cours de la dernière Assemblée générale (en faisant allusion à la réduction de prix accordée à l'occasion de l'Exposition des Beaux-Arts Belges à Berne). — Le Comité central ne manquera pas d'avoir soin que dans le jury de l'Exposition de la Société le Tessin ne soit plus omis comme cela s'est passé l'année dernière.

Estampe 1927

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres que l'Estampe 1927 sera signée par Edouard Renggli de la section de Lucerne.

.Max Girardet †

Nous avons perdu en la personne de Max Girardet, décédé le 4 mai à l'âge de 70 ans, un collègue que nous avions toutes les raisons d'estimer et d'honorer comme ancien Président central très dévoué à la prospérité de notre société. M. Girardet a été deux fois, de 1899 à 1901 et de 1905 à 1907, à la tête de la Soc. P. S. et A. S. et a accompli pour elle un travail précieux. Nous lui devons entre autre une grande reconnaissance d'avoir pris, en 1907, comme Président central, l'importante initiative de l'institution de membres passifs pour notre société. Nous savons maintenant combien cette innovation a contribué à fortifier notre société et à la consolider principalement au point de vue financier. Notre société a cherché à prouver sa reconnaissance à M. Giradet pour ses mérites en le nommant membre honoraire en 1923. C'est avec une bien vive douleur que nous devons nous séparer de cet ami sincère de notre société. Le Comité central a fait déposer sur sa tombe le témoignage de reconnaissance et de souvenir qu'il a si largement mérité.

Exposition des Oeuvres d'Arnold Böcklin

à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de l'artiste, à la Kunsthalle à Bâle.

Cette exposition remarquable comprend presque toutes les principales œuvres de l'artiste. A la possession suisse, notamment celle de Bâle et de Zurich, il est réuni de nombreuses œuvres de la Galerie Nationale à Berlin, de la Schackgalerie à Munich et des œuvres appartenant aux musées de Dresde, Hambourg et Darmstadt.